

et grossière, ne manque pas d'habileté et rappelle certaines estampes de Corn, Cort, d'Agost, Carracci et de Franc Villamena. Le même auteur ne cite que 21 pièces pour son œuvre.

Charles et Claude I^{er} avaient-ils un frère du nom de Gérard ?

« Le jeudy 8^e jour de février 1681, fut inhumé Gérard Audran, graveur ordinaire du Roy, décédé le jour d'hyer rue Saint-Jacques... témoins : Jean Audran, B. Audran, Boissomore (Registre de St-Séverin d'après Herluison). »

Il est fort possible que des œuvres de cet artiste soient mélangées avec celles de son célèbre homonyme. C'est ce qui a conduit M. Jal, d'ordinaire si méticuleux dans ses déductions, à dire qu'on avait fait mourir, par erreur, Gérard Audran le 35 juillet 1703. Seulement il rapporte l'acte en transcrivant 1691 ou bien de 1681 ; on sait qu'il est impossible de contester, puisque les registres n'existent plus.

Ce qui rend inexplicable la distraction de Jal, c'est que dans le même article, il cite des actes de Gérard Audran des 29 avril 1688, octobre 1690, 1695, 1696 et 1698.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il a existé deux Gérard Audran, graveurs l'un et l'autre. Peut-être faut-il attribuer à celui qui est resté inconnu jusqu'à ce jour, certaines estampes exécutées, selon M. Duplessis, le juge le plus compétent sur cette question, soit avec un travail trop uniforme, soit avec sécheresse et dureté. Ne sachant comment expliquer ces imperfections, l'honorable conservateur des estampes est conduit à admettre une première manière de graver chez Gérard ou à le justifier imparfaitement de ne pas avoir, dans les quatorze pièces des génies des angles de la galerie que Raphaël peignit à la Farnésine, interprété les maîtres avec assez de légè-